

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00220
Numéro SIREN : 478 342 579
Nom ou dénomination : BEG INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 2834

BEG INGENIERIE SOCIAL

Rue Henri Poincaré

45062 ORLEANS CEDEX

FRANCE



Etats Comptables

31/08/2021



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/09/20 au 31/08/21

BEG INGENIERIE SOCIAL

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	869 597	459 628	409 969	489 820
Fonds commercial	1 234 235		1 234 235	1 234 235
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 103 832	459 628	1 644 203	1 724 054
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 110	8 110		
Autres immobilisations corporelles	3 052 574	708 964	2 343 610	2 568 949
Immobilisations en cours	180 424		180 424	170 194
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 241 108	717 073	2 524 034	2 739 143
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 378 586	1 710 510	3 668 076	3 195 298
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	274 419		274 419	176 187
TOTAL immobilisations financières :	5 653 005	1 710 510	3 942 495	3 371 485
ACTIF IMMOBILISÉ	10 997 944	2 887 212	8 110 732	7 834 682
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	3 720 998	273 516	3 447 482	3 150 822
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 720 998	273 516	3 447 482	3 150 822
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 116 100		1 116 100	1 707 616
Créances clients et comptes rattachés	31 616 860	918 784	30 698 076	23 206 486
Autres créances	16 084 460	1 041 853	15 042 607	15 471 607
Impôts différés actifs				
TOTAL créances :	48 817 420	1 960 637	46 856 784	40 385 710
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 666 962	14 096	9 652 866	16 305 717
Disponibilités	10 558 728		10 558 728	11 440 699
Charges constatées d'avance	1 722 960		1 722 960	233 173
TOTAL disponibilités et divers :	21 948 650	14 096	21 934 554	27 979 589
ACTIF CIRCULANT	74 487 069	2 248 249	72 238 820	71 516 120
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	411 996		411 996	386 517
TOTAL GÉNÉRAL	85 897 009	5 135 460	80 761 548	79 737 320

Bilan Passif

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 220 000	2 220 000	2 220 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 315	33 315
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	222 000	222 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 720 304	1 720 304
Report à nouveau	2 250 155	1 500 000
Résultat de l'exercice	1 578 644	2 070 155
TOTAL situation nette :	8 024 418	7 765 775
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	17 765	2 214
CAPITAUX PROPRES	8 042 183	7 767 989
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 231 561	1 856 252
Provisions pour charges	1 301 788	1 508 376
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 533 349	3 364 628
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 807 222	11 995 835
Emprunts et dettes financières divers	2 804 083	684 655
TOTAL dettes financières :	17 611 305	12 680 490
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 779 064	38 264 099
Dettes fiscales et sociales	7 557 199	7 625 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3	5 775
Autres dettes	1 942 877	1 217 318
TOTAL dettes diverses :	35 279 143	47 112 998
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	17 267 133	8 811 215
DETTES	70 157 581	68 604 703
Ecarts de conversion passif	28 435	
TOTAL GÉNÉRAL	80 761 548	79 737 320

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
Revenus locatifs				
Activités clés en main	70 160 256	348 354	70 508 610	112 230 856
Prestations de services M.O.E.	5 078 708	841 259	5 919 967	5 709 876
Chiffres d'affaires nets	75 238 964	1 189 613	76 428 577	117 940 732
Production stockée			270 252	1 129 477
Production immobilisée			10 230	148 987
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 297 800	1 823 955
Autres produits			257 566	28 074
PRODUITS D'EXPLOITATION			79 264 426	121 071 225
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			67 122 602	102 074 488
TOTAL charges externes :			67 122 602	102 074 488
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			625 573	651 095
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 641 892	5 935 457
Charges sociales			2 864 305	3 331 492
TOTAL charges de personnel :			8 506 197	9 266 950
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			462 626	350 740
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			273 516	1 256 238
Dotations aux provisions pour risques et charges			587 766	1 424 504
TOTAL dotations d'exploitation :			1 323 908	3 031 482
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			243	28 103
CHARGES D'EXPLOITATION			77 578 524	115 052 119
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 685 902	6 019 106

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 685 902	6 019 106
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	390 519	108 668
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131	282
Reprises sur provisions et transferts de charges	664 417	301 543
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 763	47 693
	1 061 831	458 186
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 081 651	1 073 864
Intérêts et charges assimilées	63 492	646 821
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 145 144	1 720 685
RÉSULTAT FINANCIER	(83 313)	(1 262 499)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 602 589	4 756 608
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	37 651
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 050	69 666
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 551	2 214
	23 601	109 532
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(23 600)	(109 532)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		718 687
Impôts sur les bénéfices	345	1 858 234
TOTAL DES PRODUITS	80 326 257	121 529 411
TOTAL DES CHARGES	78 747 614	119 459 256
BÉNÉFICE OU PERTE	1 578 644	2 070 155

**SA BEG INGENIERIE SOCIAL
31 RUE HENRI POINCARE
CS 46215
45062 ORLEANS CEDEX 02
SIRET 478 342 579 00032**

ANNEXE EXERCICE 2020/2021

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 80 761 548 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 80 326 257 Euros, et dégageant un résultat de (+) 1 578 644 Euros.

L'exercice de BEG Ingénierie S.A. a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les tableaux fiscaux 2054-2055-2056-2057 font partie intégrante de l'annexe.

INFORMATIONS DANS L'ANNEXE
(définies par la loi du 30 Avril 1983)

Faits marquants de l'exercice :

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration du 15 décembre 2020 de la société a décidé de procéder, dans le cadre du plan AGA N° 3, à l'attribution de 1 588 actions soit 0.26 % de son capital. Cette distribution d'actions gratuites a été réalisée postérieurement à la clôture après validation du détail de cette opération par le conseil d'administration du 16 décembre 2021.

Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine,
- de la situation financière,
- des résultats de l'entreprise.

Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Nous n'avons pas dérogé à l'application de prescriptions comptables.

Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements.

Nous n'avons pas procédé, durant cet exercice, à la reprise exceptionnelle d'amortissements.

Indications des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif / Actif, ainsi que les comptes de provisions dont le détail est annexé aux comptes annuels.

Commentaires sur les éléments constitutifs

Frais d'établissement	Valeurs
Frais de constitution	Néant
Frais de premier établissement	Néant
Frais d'augmentation capital	Néant
TOTAL	NEANT

Frais de recherche

Nous n'avons immobilisé aucun frais de recherche au cours de cet exercice.

Fonds commercial

- Eléments achetés : 734 K€
- Eléments réévalués : NEANT
- Eléments reçus en apport : 500 K€

Le fonds commercial, étant protégé juridiquement, n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Commentaires sur la dérogation d'amortissement des frais de recherche sur une durée maximale de 5 ans.

SANS OBJET

Indication des modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunt.

Nous n'avons pas de primes de remboursement d'emprunt à amortir.

Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice :

- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable révisé.

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	281 K€		
Total	281 K€	Néant	Néant

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance « Clés en main »	15 410 K€		
Produits constatés d'avance « MOE France »	407 K€		
Produits constatés d'avance « MOE Export »	9 K€		
Total	15 826 K€	Néant	Néant

SA BEG INGENIERIE SOCIAL**Exercice 2020/2021**

Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

	Montant
Fournisseurs – Factures non parvenues	195 K€
Fournisseurs – FNP TVX CEM terminés	3 072 K€
Fournisseurs – FNP assurance CEM terminés	50 K€
Fournisseurs – FNP STT CEM terminés	440 K€
Assurances MO & CEM à payer	555 K€
Assurances diverses à payer (Succursale Maroc)	3 K€
Clients – Avoirs à établir	- K€
Dettes provisionnées pour congés à payer	990 K€
Dettes provisionnées pour réduction du temps de travail	18 K€
Dettes provisionnées pour participation des salariés	- K€
Personnels – Autres charges à payer	2 K€
Primes à payer	150 K€
Intéressement à payer	- K€
Notes de frais à payer	72 K€
Organismes sociaux à payer	- K€
Charges sociales et fiscales sur congés payés	428 K€
Charges sociales et fiscales sur réduction temps de travail	8 K€
Charges sociales et fiscales sur primes à payer	71 K€
Suc. Maroc – Impôts & taxes à payer	- K€
Autres charges fiscales à payer	10 K€
Taxe d'apprentissage à payer	8 K€
Taxe formation continue à payer	3 K€
Taxe effort construction à payer	44 K€
CFE à payer	15 K€
CVAE à payer	83 K€
Taxe véhicule à payer	12 K€
C3S à payer	41 K€
Taxes diverses à payer	11 K€
Intérêts courus/emprunts Ets de crédit	13 K€
Total Charges à payer	6 294 K€

	Montant
Clients – Factures à établir	10 635 K€
Clients Export – Factures à établir	179 K€
Fournisseurs – Avoirs à établir	- K€
AAR – Travaux CEM terminés	- K€
Intérêts courus à recevoir	1 K€
Total Produits à recevoir	10 815 K€

Eléments significatifs non prévus aux points A à J.

Impact de la crise sanitaire liée à la crise du COVID 19

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la suite des différents confinements, BEG Ingénierie a constaté certains décalages dans l'avancement et la livraison de ses opérations, elle a donc procédé aux actes de gestion suivants pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur ses comptes, à savoir la mise en place de prêts garantis par l'Etat à hauteur de 3 000 K€ (avec une garantie de l'état de 90 %), en complément de ceux souscrits sur l'exercice 2019/2020.

**ANNEXE DEFINIE PAR LE DECRET COMPTABLE N83-1020 du 29.11.1983
POINTS DE L'ANNEXE CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES**

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions légales du code du commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Nous appliquons le règlement ANC 2014-03 du 05/06/2014, homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, relatif au traitement comptable des contrats à long terme. Ce règlement a notamment pour effet de préciser les conditions dans lesquelles la méthode à l'avancement (dans laquelle le chiffre d'affaires et le résultat sont dégagés à l'avancement) peut être utilisée.

Comptabilisation à l'avancement

• Opérations en cours :

Les méthodes de comptabilisation mises en œuvre en application des principes doivent conduire, lors d'un arrêté comptable :

- ✓ à comptabiliser toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat à la date d'arrêté,
- ✓ à porter en stocks, travaux en cours ou comptes de régularisation, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future (notamment achats livrés qui ne sont ni consommés ni mis en œuvre, facturations de sous-traitants qui correspondent à des travaux restant à réaliser...),
- ✓ à comptabiliser en chiffre d'affaires, les produits contractuels, puis à les régulariser, le cas échéant, à la hausse comme à la baisse. Cette régularisation a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

• Opérations terminées :

L'article N° 38-2 du C.G.I. précise la comptabilisation des opérations pour lesquelles une réception complète ou partielle (avec ou sans réserve) ou une mise à la disposition du maître de l'ouvrage est réalisée. Pour ces opérations, l'ensemble des produits doit être rattaché au bénéfice imposable de l'exercice clos constatant la réception ou la mise à disposition. En contrepartie de ces produits comptabilisés, la société doit prendre en compte la totalité des coûts. Pour les coûts non engagés à la clôture, une provision pour charge doit être constituée. A la clôture du 31 août 2021 il a été constaté des factures non parvenues pour un montant de 3 562 K€.

Précisions concernant la comptabilisation des opérations déficitaires

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement sous forme de provision pour risques. Au titre de l'exercice, il est comptabilisé une provision de 49 K€.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- A l'origine :

Lors du traité d'apport intervenu le 27 janvier 2005, la société BEG Ingénierie est devenue propriétaire d'un fonds de commerce évalué à 500 K€ et comprenant les éléments suivants :

- ✓ La clientèle et l'achalandage y attachés,
- ✓ Le droit de se dire successeur pour la branche d'activité apportée
- ✓ Les procédés, tournemain, secrets de fabrique, savoir-faire.

- Au cours des exercices antérieurs :

Suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de DHM Ingénierie, un fonds de commerce a été comptabilisé pour la somme de 734 K€.

La valorisation du fonds de commerce à la clôture de l'exercice ne nécessite pas de provision.

Le logiciel métier de la société BEG Ingénierie, l'ERP Akuiteo et les frais de développement et d'implémentation afférents ont été activés pour un montant de 822 K€ et sont amortis sur 7 ans à compter de la date de mise en service.

Les autres éléments incorporels constitués de logiciels et licences informatiques sont amortis sur une durée de 12 mois prorata temporis.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'ont pas été immobilisés.

Les taux d'amortissements les plus usuels sont :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| ▪ Matériel et outillage | Linéaire 5 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | Dégressif 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | Linéaire 5 à 10 ans |
| ▪ Agencements | Linéaire 9 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La société a acquis, ou souscrit au cours de l'exercice :

- Un complément de prix convenu lors de l'acquisition des titres de la société Cubic BEG pour un montant de 495 K€ ;
- Un complément de prix convenu lors de l'acquisition des titres de la société Transparent Building Solution pour un montant de 55 K€ ;

La société a cédé au cours de l'exercice :

- 2 000 actions de la société CB2S

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres de participation des filiales est effectuée en appliquant la méthode retenue par le Groupe qui tient compte non seulement de la quote-part de situation nette mais également des perspectives de rentabilité affectées d'un coefficient.

En application de cette méthode, une provision a été constituée à la clôture sur les titres pour un montant de 74 K€ portant ainsi la dépréciation des titres à 1 711 K€.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021
IMMOBILISATIONS EN COURS

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 180 K€ pour le développement d'un concept innovant de production frigorifique.

STOCKS

En Ingénierie, le stock d'études comprend le prix de revient des affaires qui déboucheront sur la signature d'un contrat maîtrise d'œuvre ou Clés en main et pour lesquelles aucune facturation n'a été établie.

Etudes stockées :

✓ Etudes stockées	3 721 K€
✓ Provision pour dépréciation	(-) 274 K€

Solde	3 447 K€
--------------	-----------------

CREANCES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

<u>Etat des créances</u>	<u>A un an au plus</u>	<u>A plus d'un an</u>
<u>De l'actif immobilisé</u>		
Dépôts & cautionnements versés	- K€	274 K€
<u>De l'actif circulant</u>		
Créances clients	27 481 K€	3 204 K€
Clients douteux ou litigieux		932 K€
Personnel & comptes rattachés	6 K€	
Sécurité sociale & autres organismes	2 K€	
Impôts sur les sociétés	37 K€	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 200 K€	882 K€
Autres impôts et taxes	82 K€	
Groupes et associés	1 470 K€	9 405 K€
Créditeurs divers	- K€	
Charges constatées d'avance	282 K€	
Total	33 560 K€	14 697 K€

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

	<u>Produits exceptionnels</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>
Indemnisation suite à départ de salariés		5 K€
VNC des éléments financiers cédés		3 K€
Amortissements dérogatoires		16 K€
	Total	24 K€
	- K€	

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
Les renseignements figurent dans les tableaux fiscaux 2055 et 2056.

✓ Provision pour stocks :

En France, la provision, d'un montant de 273 K€, a été calculée en appliquant un taux de 13,83% sur la valeur du stock au 31 août 2021. Ce pourcentage est établi en fonction d'une analyse statistique sur 3 ans.

✓ Provision pour SAV :

La provision pour SAV correspond à la valorisation des heures à passer sur les chantiers terminés. Le montant calculé, soit 94 K€ contre 113 K€ l'année dernière, a été déterminé en appliquant un taux de 0,124 % sur le chiffre d'affaire. Ce pourcentage est établi en fonction d'une analyse statistique des coûts du service SAV sur 3 ans.

✓ Engagements pris en matière des I.F.C. (Indemnités de Fin de Carrière) :

Les droits acquis au titre des indemnités de départ en retraite pour le personnel présent à la clôture de l'exercice sont calculés selon la méthode rétrospective.

Les droits ainsi acquis vont être pondérés par la probabilité de présence dans l'entreprise de chaque salarié au moment de son départ en retraite. Cette probabilité est liée à la mortalité qui peut affecter le salarié jusqu'à son départ en retraite, ainsi qu'à un taux de « turn-over » constaté dans l'entreprise.

On obtient ainsi la valeur probable de l'engagement.

Enfin, pour tenir compte du fait que les départs ne sont pas immédiats, on actualise la valeur probable au taux moyen terme 10-15 ans pratiqué sur les marchés financiers pour des actifs à très faible risque (notation AA+).

En effet, pour disposer de la somme correspondant à la valeur probable de l'engagement au moment du départ en retraite, il faut provisionner une somme inférieure, la différence étant apportée par les produits financiers fixés par le taux d'actualisation retenu (plus le taux sera élevé, plus faible sera la somme nécessaire).

Au 31 août 2021 la valeur probable de l'engagement est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

Age de départ	65 ans
Taux d'actualisation	0,7 %
Taux de turnover groupe	3,82%
Taux d'inflation	1,5 %
Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation)	1,5 % (NC) et 1,5 % (C)
Taux de charges	47,44 %

Ainsi calculée, la valeur probable de l'engagement, charges sociales comprises, s'élève au 31 août 2021 à 1 056 K€.

Pour financer son I.F.C., BEG Ingénierie a retenu deux méthodes :

- l'une par constitution d'une provision dans ses comptes,
- l'autre par versement à un organisme externe spécialisé dans la gestion.

Pour les montants indiqués dans le tableau de synthèse ci-après.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Valeur probable de l'engagement	Versement ou remboursement au cours de l'exercice	Valorisation des versements antérieurs	Provision IFC
1 056 K€	- K€	5 K€	1 051 K€

✓ Provision pour médailles du travail

Une provision pour médailles du travail a été constituée, conformément à la recommandation du CNC 2003 R-01 du 1^{er} avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs. Cette provision s'élève à 29 K€ pour cet exercice.

✓ Provision pour franchises sinistres :

Chacun des litiges connus, dans lesquels BEG Ingénierie est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, les provisions jugées nécessaires ont été évaluées avec les conseillers juridiques de la société et sont destinées à couvrir de façon prudente les risques estimés ainsi que les frais et charges afférents. Les provisions pour franchises sinistres sont actualisées selon le règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000.

La provision pour franchises sinistres construction d'un montant de 500 K€ correspond à l'estimation des risques et frais après déduction de nos couvertures assurances.

✓ Reprise des provisions :

En application du règlement C.R.C. 2000-06, les reprises de provisions s'analysent de la façon suivante selon qu'elles résultent d'une dépense ou charge (utilisée) ou d'une disparition de l'objet de la provision (non utilisée).

	Utilisées	Non utilisées
Reprises de provisions sur éléments :		
- exploitation	1 477 K€	429 K€
- financiers	34 K€	387 K€
- exceptionnels	- K€	- K€

Circonstances qui empêchent de comparer, d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat.

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau fiscal 2054.

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Au cours de l'exercice il a été comptabilisé un écart de conversion actif de 412 K€. En application des règles comptables, cet écart de conversion a fait l'objet d'une provision pour risque du même montant.

Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues / traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître ce problème.

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part, les créances à un an au plus et, d'autre part, les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.

Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

NEANT

Montant des engagements financiers donnés :

Au 31 août 2021, les garanties données s'élèvent à 28 164 K€.

Les garanties données correspondent à l'engagement de BEG Ingénierie envers les organismes financiers qui se sont portés cautions de BEG Ingénierie :

- Au profit des clients en garantie du versement des acomptes à la signature du contrat, de la bonne exécution de marchés de travaux et en contrepartie de retenues de garanties,
- Au profit de sous-traitants pour le paiement des sommes dues dans le cadre de marchés de travaux.

Autres engagements hors bilan :

Au 31 août 2021, la société a pris l'engagement d'attribuer des actions lors d'un plan dit AGA 3. Cet engagement s'est matérialisé par une décision du Conseil d'Administration qui a autorisé, le 16 décembre 2021, le Président Directeur Général à procéder à une augmentation de capital social d'un montant de 5 875,60 euros, par émission au pair de 1 588 actions nouvelles de 3,70 euros de nominal.

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant, le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

Engagements donnés	Montant
<u>Engagements divers :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa Filiale BEG Italie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garanties délivrées aux fournisseurs de la société BEG Italie dans le cadre du chantier de Spilamberto. Garanties visant à assurer le paiement du solde du marché de travaux <ul style="list-style-type: none"> • Montant 1 000 K€ ➤ Garantie de parfait achèvement donnée au client Vailog pour le parfait achèvement <ul style="list-style-type: none"> • Montant 7 297 K€ 	8 297 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Maroc : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garantie de parfait achèvement et retenues de garantie <ul style="list-style-type: none"> • Montant K€ ➤ Garantie données lors de la soumission de réponse à appel d'offre <ul style="list-style-type: none"> • Montant 169 K€ 	197 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Roumanie : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garantie données au client en contrepartie du paiement de la retenue de garantie <ul style="list-style-type: none"> • Montant 245 K€ 	245 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Sénégal : 	2 K€
Total	8.741 K€

Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché. NEANT

Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenu, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos.

	Capital social (€uros)	% Capital détenu	Total capitaux propres (€uros)	Résultat dernier exercice (€uros)
<u>Filiales et Participations</u>				
SRIG Ingénieurs Conseils (France)	(+) 40 600	95,47 %	(-) 174 905	(-) 33 600
AAG (France)	(+) 4 000	68,00 %	(+) 1	(-) 3 490
CEBI 45 (France)	(+) 100 000	24,50 %	(+) 207 374	(+) 18 505
KLEVANNES (France)	(+) 15 000	0,07 %	(1) (+) 179 263	(1) (+) 164 263
TAUBENHIM (France)	(+) 1 000	0,10 %	(1) (+) 86 894	(1) (+) 85 894
MATZIM (France)	(+) 1 000	0,10 %	(1) (-) 86 514	(-) 87 514
URSIMMO (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
RESLOG (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
LOGMATZ (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
FLEURIM (France)	(+) 1 000	30,00 %	(-) 32 400	(-) 30 967
ATIC GROUP (France)	(+) 10 000	0,03 %	NC	NC
OPENBOX CoDesign&Build (France)	(+) 200 000	40,63 %	(+) 1 666 961	(+) 146 767
EPOPS Conseils (France)	(+) 15 841	100,00 %	(+) 11 708	(-) 4 136
BEG Ingénierie Italia (Italie)	(+) 41 000	95,00 %	(+) 2 979 639	(+) 2 533 489
BEG Ingénierie Polska (Pologne)	(+) 14 316	95,00 %	(+) 169 099	(-) 251 659
BEG Ingénierie.Rus (Russie)	(+) 78 620	95,00 %	(1) (-) 250 359	(1) (-) 94 433
BEG Ingénierie Romania (Roumanie)	(+) 38 099	95,00 %	(1) (+) 204 808	(1) (-) 18 165
BEG Ingénierie Ukraine T.O.B. (Ukraine)	(+) 8 695	60,00 %	(1) (-) 116 228	(1) (+) 15 642
BEG Ingénierie Maroc (Maroc)	(+) 277 463	95,00 %	(-) 1 338 362	(-) 226 508
BEG Tanger (Maroc)	(+) 9 300	90,00 %	(+) 193 790	(+) 38 673
BEG Ingénierie Sénégal (Sénégal)	(+) 9 909	70,00 %	(1) (-) 255 198	(1) (-) 103 939
Obtima Beg Ingénierie (Côte d'Ivoire)	(+) 15 245	65,00 %	(1) (+) 91 283	(1) (+) 222 951
CUBIC-BEG (Espagne)	(+) 900 000	50,00 %	(1) 2 181 966	(1) 615 348
Transparent Building Solutions (Espagne)	(+) 100 023	50,00 %	(1) 327 349	(1) 79 481

(1) Situation intermédiaire du 31/08/2021

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social.

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	600 000	3,70 €
2. Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
4. Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	600 000	3,70 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur : NEANT

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

GROUPE BEG
Société par Actions Simplifiée
N° Siret : 839 745 635 00020

Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises liées
- Immobilisations financières	542
- Créances	11 992
- Dettes	504
- Charges financières	4
- Produits financiers	387

Montant des avances et crédits aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : NEANT
- Cautions consenties : NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice : NEANT

Montant des honoraires des commissaires aux comptes

Au titre des honoraires du commissaire aux comptes une charge de 49 K€ HT a été enregistrée dans les comptes de la société.

ANNEXE DEFINIE PAR LE DECRET COMPTABLE N83-1020 du 29.11.1983
POINTS DE L'ANNEXE CONCERNANT LES PERSONNES MORALES QUI DEPASSENT A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE, DEUX DES TROIS LIMITES SUIVANTES :
TOTAL DU BILAN (2.000.000) – MONTANT DU C.A. H.T. (4.000.000) – SALARIES (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie.

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant (€uros)
1. des organes d'administration	Néant
2. des organes de direction	Néant
3. des organes de surveillance	Néant

Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre : NEANT

Impôts sur les résultats :

- **Résultat France + Succursales Algérie et Maroc :**

Les résultats et les impôts se répartissent de la façon suivante :

	Résultat comptable après IS	Charges d'I.S.
France	(+) 1 365 K€	- K€
Succursale Algérie	(-) 16 K€	- K€
Succursale Maroc	(+) 229 K€	- K€
Total	(+) 1 578 K€	- K€

- **Résultat France :**

Le bénéfice comptable s'élève à (+) 1 365 K€. Après réintégration pour un montant de 1 364 K€ et déduction de 2 944 K€, le résultat fiscal est un déficit de (-) 214 K€.

La SA BEG Ingénierie fait partie du Groupe Fiscal (article 223 A à U du code général des impôts) constitué par les sociétés :

- SAS GROUPE BEG, Société mère, (Siret 839 745 635 00020)
- SAS GIID Holding (Siret 798 900 817 00023)
- SAS G.I.I.D. (Siret 480 819 796 00016)
- SARL A.A.G. (Siret 478 068 273 00026)
- SAS SRIG Ingénieurs Conseils (Siret 328 788948 00029)
- SAS HAGUENIM (Siret 800 061 350 00016)

La convention d'intégration fiscale conclue entre GIID Holding et BEG Ingénierie prévoit que la société contribue à l'impôt du groupe à raison de son résultat dans les mêmes conditions que celles qui auraient été applicables en l'absence d'intégration fiscale.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Au titre de la convention d'intégration fiscale, la société Groupe BEG a enregistré un déficit global de 408 028 €. Aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée dans les comptes de Groupe BEG.

Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée.

En Euros	Résultat France	Résultat Succursales
1. Résultat courant	(+) 1 388 981	(+) 213 608
2. Résultat exceptionnel	(-) 23 600	-
3. Participation des salariés	0	-
4. Résultat comptable	(+) 1 365 381	(+) 213 608
5. Impôts sur les sociétés	0	(-) 345
6. Résultat net	(+) 1 365 381	(+) 213 263

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité (en milliers d'euros)

1. Ventes	-
2. Production vendue	-
3. Prestations de services	5 920
4. Travaux immobiliers	70 160
TOTAL	76 080

Par marché géographique (en milliers d'euros)

1. France	75 239
2. Etranger	841
TOTAL	76 080

Ventilation par catégorie, de l'effectif moyen :

	Personnel salarié
1. Cadres et assimilés	66
2. V.R.P.	
3. Ouvriers et employés	31
TOTAL	97

LES TABLEAUX FISCAUX

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE BEG					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/08/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

CADRE A										SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles										TOTAL II		PE		PF		PG		PH					
Terrains										PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre									PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui									PR		PS		PT		PU							
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions									PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels										PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers									QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport									QH		QI		QJ		QK							
Matériel de bureau et informatique, mobilier									QL		QM		QN		QO								
Emballages récupérables et divers									QP		QR		QS		QT								
TOTAL III										QU		QV		QW		QX							
TOTAL GENERAL (I + II+ III)										ØN		ØP		ØQ		ØR							
CADRE B										VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobiliations amortissables										DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
										Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I										M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II										N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains										Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre									Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui									R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers									S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage										T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers									U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport									U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier									V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers									W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III										X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV										NL	91 244					NM						NO	91 244
Total général (I + II + III+IV)										NP	91 244	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	91 244
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)										NW	91 244			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	91 244		
CADRE C										MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
										Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler										9 643				Z9		3 214		Z8	6 429				
Primes de remboursement des obligations														SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE BEG		Néant <input type="checkbox"/> *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	178 856	TM	91 244	TN	TO	270 100
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR	
TOTAL I	3Z	178 856	TS	91 244	TT	TU	270 100	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	105 067	4Y	280 902	4Z	5A	385 969
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	497 589	5W	256 472	5X	5Y	754 061
TOTAL II	5Z	602 656	TV	537 374	TW	TX	1 140 030	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	6D
		- corporelles	6E		6F		6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	781 512	UB	628 618	UC	UD	1 410 130	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	280 902	UF			
			UG	256 472	UH			
			UJ	91 244	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	900	UV		UW		900		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	740 340		740 340					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 101 360		1 101 360					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 960		8 960					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	622		622					
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	4 416 622		1 732 430			2 684 192		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	367 269		367 269						
Charges constatées d'avance			VS	19 631		19 631						
TOTAUX			VT	6 655 703	VU	3 970 611	VV	2 685 092				
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y	6 415 197		30 315		6 384 882					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	860 081		430 081		430 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 919		54 919							
Personnel et comptes rattachés		8C	190 242		190 242							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	141 300		141 300							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	96 651		96 651						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 416		21 416						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	6 734 337		1 415 737		5 318 600					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	14 514 143	VZ	2 380 661		12 133 482					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	430 000	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

BEG INGENIERIE
Société Anonyme
au capital de 2 225 875,60 euros
Siège social : 31 Rue Henri POINCARE
CS 46215
45062 ORLEANS CEDEX 2
478 342 579 RCS ORLEANS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JANVIER 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 1 578 643,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 578 643,68 euros
A la réserve légale	587,56 euros

Solde	1 578 056,12 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	2 250 155,40 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	3 828 211,52 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 2,00 euros par action	1 203 176,00 euros
Le solde	2 625 035,52 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2 625 035,52 euros.	

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 10 février 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 203 176,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :


-Exercice clos le 31 août 2018 : 3 720 000,00 euros, soit 6,20 euros par titre
*dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 720 000,00 euros

-Exercice clos le 31 août 2019 : 2 880 000,00 euros, soit 4,80 euros par titre
*dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 880 000,00 euros

-Exercice clos le 31 août 2020 : 1 320 000,00 euros, soit 2,20 euros par titre
*dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 320 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 janvier 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:

7395B37BC6D544B...

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration



FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL



S.A. BEG INGENIERIE

31 Rue Henri Poincaré
45100 ORLEANS LA SOURCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

S.A. BEG INGENIERIE
31 Rue Henri Poincaré
45100 ORLEANS LA SOURCE

A l'assemblée générale de la société BEG INGENIERIE,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA BEG INGENIERIE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Résultats des contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites page 7/19 de l'annexe des comptes. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les résultats prévisionnels à terminaison de ces contrats et à vérifier les calculs effectués par la société.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 7 janvier 2022

FCN

Commissaire aux comptes



Hervoan LE FAOU

Associé

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BEG INGENIERIE SOCIAL

Rue Henri Poincaré

45062 ORLEANS CEDEX

FRANCE



Etats Comptables

31/08/2021



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/09/20 au 31/08/21

BEG INGENIERIE SOCIAL

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	869 597	459 628	409 969	489 820
Fonds commercial	1 234 235		1 234 235	1 234 235
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 103 832	459 628	1 644 203	1 724 054
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 110	8 110		
Autres immobilisations corporelles	3 052 574	708 964	2 343 610	2 568 949
Immobilisations en cours	180 424		180 424	170 194
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 241 108	717 073	2 524 034	2 739 143
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 378 586	1 710 510	3 668 076	3 195 298
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	274 419		274 419	176 187
TOTAL immobilisations financières :	5 653 005	1 710 510	3 942 495	3 371 485
ACTIF IMMOBILISÉ	10 997 944	2 887 212	8 110 732	7 834 682
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	3 720 998	273 516	3 447 482	3 150 822
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 720 998	273 516	3 447 482	3 150 822
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 116 100		1 116 100	1 707 616
Créances clients et comptes rattachés	31 616 860	918 784	30 698 076	23 206 486
Autres créances	16 084 460	1 041 853	15 042 607	15 471 607
Impôts différés actifs				
TOTAL créances :	48 817 420	1 960 637	46 856 784	40 385 710
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 666 962	14 096	9 652 866	16 305 717
Disponibilités	10 558 728		10 558 728	11 440 699
Charges constatées d'avance	1 722 960		1 722 960	233 173
TOTAL disponibilités et divers :	21 948 650	14 096	21 934 554	27 979 589
ACTIF CIRCULANT	74 487 069	2 248 249	72 238 820	71 516 120
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	411 996		411 996	386 517
TOTAL GÉNÉRAL	85 897 009	5 135 460	80 761 548	79 737 320

Bilan Passif

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 220 000	2 220 000	2 220 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	33 315	33 315
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	222 000	222 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 720 304	1 720 304
Report à nouveau	2 250 155	1 500 000
Résultat de l'exercice	1 578 644	2 070 155
TOTAL situation nette :	8 024 418	7 765 775
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	17 765	2 214
CAPITAUX PROPRES	8 042 183	7 767 989
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 231 561	1 856 252
Provisions pour charges	1 301 788	1 508 376
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 533 349	3 364 628
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 807 222	11 995 835
Emprunts et dettes financières divers	2 804 083	684 655
TOTAL dettes financières :	17 611 305	12 680 490
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 779 064	38 264 099
Dettes fiscales et sociales	7 557 199	7 625 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3	5 775
Autres dettes	1 942 877	1 217 318
TOTAL dettes diverses :	35 279 143	47 112 998
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	17 267 133	8 811 215
DETTES	70 157 581	68 604 703
Écarts de conversion passif	28 435	
TOTAL GÉNÉRAL	80 761 548	79 737 320

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
Revenus locatifs				
Activités clés en main	70 160 256	348 354	70 508 610	112 230 856
Prestations de services M.O.E.	5 078 708	841 259	5 919 967	5 709 876
Chiffres d'affaires nets	75 238 964	1 189 613	76 428 577	117 940 732
Production stockée			270 252	1 129 477
Production immobilisée			10 230	148 987
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 297 800	1 823 955
Autres produits			257 566	28 074
PRODUITS D'EXPLOITATION			79 264 426	121 071 225
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			67 122 602	102 074 488
TOTAL charges externes :			67 122 602	102 074 488
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			625 573	651 095
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 641 892	5 935 457
Charges sociales			2 864 305	3 331 492
TOTAL charges de personnel :			8 506 197	9 266 950
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			462 626	350 740
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			273 516	1 256 238
Dotations aux provisions pour risques et charges			587 766	1 424 504
TOTAL dotations d'exploitation :			1 323 908	3 031 482
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			243	28 103
CHARGES D'EXPLOITATION			77 578 524	115 052 119
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 685 902	6 019 106

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BEG INGENIERIE SOCIAL

Période du 01/09/20 au 31/08/21

Edition du 01/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2021	Net (N-1) 31/08/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 685 902	6 019 106
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	390 519	108 668
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	131	282
Reprises sur provisions et transferts de charges	664 417	301 543
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 763	47 693
	1 061 831	458 186
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 081 651	1 073 864
Intérêts et charges assimilées	63 492	646 821
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 145 144	1 720 685
RÉSULTAT FINANCIER	(83 313)	(1 262 499)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 602 589	4 756 608
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	37 651
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 050	69 666
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 551	2 214
	23 601	109 532
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(23 600)	(109 532)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		718 687
Impôts sur les bénéfices	345	1 858 234
TOTAL DES PRODUITS	80 326 257	121 529 411
TOTAL DES CHARGES	78 747 614	119 459 256
BÉNÉFICE OU PERTE	1 578 644	2 070 155

**SA BEG INGENIERIE SOCIAL
31 RUE HENRI POINCARE
CS 46215
45062 ORLEANS CEDEX 02
SIRET 478 342 579 00032**

ANNEXE EXERCICE 2020/2021

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 80 761 548 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 80 326 257 Euros, et dégageant un résultat de (+) 1 578 644 Euros.

L'exercice de BEG Ingénierie S.A. a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les tableaux fiscaux 2054-2055-2056-2057 font partie intégrante de l'annexe.

INFORMATIONS DANS L'ANNEXE
(définies par la loi du 30 Avril 1983)

Faits marquants de l'exercice :

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration du 15 décembre 2020 de la société a décidé de procéder, dans le cadre du plan AGA N° 3, à l'attribution de 1 588 actions soit 0.26 % de son capital. Cette distribution d'actions gratuites a été réalisée postérieurement à la clôture après validation du détail de cette opération par le conseil d'administration du 16 décembre 2021.

Informations complémentaires lorsqu'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle.

Aucune information complémentaire n'est à donner.

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, suffisent à donner une image fidèle :

- du patrimoine,
- de la situation financière,
- des résultats de l'entreprise.

Mention de la dérogation à l'application d'une prescription comptable (si celle-ci se révèle impropre à donner une image fidèle).

Nous n'avons pas dérogé à l'application de prescriptions comptables.

Description et justification des modifications intervenues d'un exercice à l'autre (présentation ou évaluation).

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Motifs de la reprise exceptionnelle d'amortissements.

Nous n'avons pas procédé, durant cet exercice, à la reprise exceptionnelle d'amortissements.

Indications des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation Passif / Actif, ainsi que les comptes de provisions dont le détail est annexé aux comptes annuels.

Commentaires sur les éléments constitutifs

Frais d'établissement	Valeurs
Frais de constitution	Néant
Frais de premier établissement	Néant
Frais d'augmentation capital	Néant
TOTAL	NEANT

Frais de recherche

Nous n'avons immobilisé aucun frais de recherche au cours de cet exercice.

Fonds commercial

- Eléments achetés : 734 K€
- Eléments réévalués : NEANT
- Eléments reçus en apport : 500 K€

Le fonds commercial, étant protégé juridiquement, n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Commentaires sur la dérogation d'amortissement des frais de recherche sur une durée maximale de 5 ans.

SANS OBJET

Indication des modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunt.

Nous n'avons pas de primes de remboursement d'emprunt à amortir.

Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice :

- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance ont été comptabilisés selon les règles du Plan Comptable révisé.

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	281 K€		
Total	281 K€	Néant	Néant

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance « Clés en main »	15 410 K€		
Produits constatés d'avance « MOE France »	407 K€		
Produits constatés d'avance « MOE Export »	9 K€		
Total	15 826 K€	Néant	Néant

SA BEG INGENIERIE SOCIAL**Exercice 2020/2021**

Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles du Plan Comptable Révisé.

	Montant
Fournisseurs – Factures non parvenues	195 K€
Fournisseurs – FNP TVX CEM terminés	3 072 K€
Fournisseurs – FNP assurance CEM terminés	50 K€
Fournisseurs – FNP STT CEM terminés	440 K€
Assurances MO & CEM à payer	555 K€
Assurances diverses à payer (Succursale Maroc)	3 K€
Clients – Avoirs à établir	- K€
Dettes provisionnées pour congés à payer	990 K€
Dettes provisionnées pour réduction du temps de travail	18 K€
Dettes provisionnées pour participation des salariés	- K€
Personnels – Autres charges à payer	2 K€
Primes à payer	150 K€
Intéressement à payer	- K€
Notes de frais à payer	72 K€
Organismes sociaux à payer	- K€
Charges sociales et fiscales sur congés payés	428 K€
Charges sociales et fiscales sur réduction temps de travail	8 K€
Charges sociales et fiscales sur primes à payer	71 K€
Suc. Maroc – Impôts & taxes à payer	- K€
Autres charges fiscales à payer	10 K€
Taxe d'apprentissage à payer	8 K€
Taxe formation continue à payer	3 K€
Taxe effort construction à payer	44 K€
CFE à payer	15 K€
CVAE à payer	83 K€
Taxe véhicule à payer	12 K€
C3S à payer	41 K€
Taxes diverses à payer	11 K€
Intérêts courus/emprunts Ets de crédit	13 K€
Total Charges à payer	6 294 K€

	Montant
Clients – Factures à établir	10 635 K€
Clients Export – Factures à établir	179 K€
Fournisseurs – Avoirs à établir	- K€
AAR – Travaux CEM terminés	- K€
Intérêts courus à recevoir	1 K€
Total Produits à recevoir	10 815 K€

Eléments significatifs non prévus aux points A à J.

Impact de la crise sanitaire liée à la crise du COVID 19

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la suite des différents confinements, BEG Ingénierie a constaté certains décalages dans l'avancement et la livraison de ses opérations, elle a donc procédé aux actes de gestion suivants pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur ses comptes, à savoir la mise en place de prêts garantis par l'Etat à hauteur de 3 000 K€ (avec une garantie de l'état de 90 %), en complément de ceux souscrits sur l'exercice 2019/2020.

ANNEXE DEFINIE PAR LE DECRET COMPTABLE N83-1020 du 29.11.1983
POINTS DE L'ANNEXE CONCERNANT LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions légales du code du commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Nous appliquons le règlement ANC 2014-03 du 05/06/2014, homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, relatif au traitement comptable des contrats à long terme. Ce règlement a notamment pour effet de préciser les conditions dans lesquelles la méthode à l'avancement (dans laquelle le chiffre d'affaires et le résultat sont dégagés à l'avancement) peut être utilisée.

Comptabilisation à l'avancement

• Opérations en cours :

Les méthodes de comptabilisation mises en œuvre en application des principes doivent conduire, lors d'un arrêté comptable :

- ✓ à comptabiliser toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat à la date d'arrêté,
- ✓ à porter en stocks, travaux en cours ou comptes de régularisation, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future (notamment achats livrés qui ne sont ni consommés ni mis en œuvre, facturations de sous-traitants qui correspondent à des travaux restant à réaliser...),
- ✓ à comptabiliser en chiffre d'affaires, les produits contractuels, puis à les régulariser, le cas échéant, à la hausse comme à la baisse. Cette régularisation a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

• Opérations terminées :

L'article N° 38-2 du C.G.I. précise la comptabilisation des opérations pour lesquelles une réception complète ou partielle (avec ou sans réserve) ou une mise à la disposition du maître de l'ouvrage est réalisée. Pour ces opérations, l'ensemble des produits doit être rattaché au bénéfice imposable de l'exercice clos constatant la réception ou la mise à disposition. En contrepartie de ces produits comptabilisés, la société doit prendre en compte la totalité des coûts. Pour les coûts non engagés à la clôture, une provision pour charge doit être constituée. A la clôture du 31 août 2021 il a été constaté des factures non parvenues pour un montant de 3 562 K€.

Précisions concernant la comptabilisation des opérations déficitaires

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement sous forme de provision pour risques. Au titre de l'exercice, il est comptabilisé une provision de 49 K€.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- A l'origine :

Lors du traité d'apport intervenu le 27 janvier 2005, la société BEG Ingénierie est devenue propriétaire d'un fonds de commerce évalué à 500 K€ et comprenant les éléments suivants :

- ✓ La clientèle et l'achalandage y attachés,
- ✓ Le droit de se dire successeur pour la branche d'activité apportée
- ✓ Les procédés, tournemain, secrets de fabrique, savoir-faire.

- Au cours des exercices antérieurs :

Suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de DHM Ingénierie, un fonds de commerce a été comptabilisé pour la somme de 734 K€.

La valorisation du fonds de commerce à la clôture de l'exercice ne nécessite pas de provision.

Le logiciel métier de la société BEG Ingénierie, l'ERP Akuiteo et les frais de développement et d'implémentation afférents ont été activés pour un montant de 822 K€ et sont amortis sur 7 ans à compter de la date de mise en service.

Les autres éléments incorporels constitués de logiciels et licences informatiques sont amortis sur une durée de 12 mois prorata temporis.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition, prix d'achat majoré des frais accessoires d'achat.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations n'ont pas été immobilisés.

Les taux d'amortissements les plus usuels sont :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| ▪ Matériel et outillage | Linéaire 5 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | Dégressif 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | Linéaire 5 à 10 ans |
| ▪ Agencements | Linéaire 9 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La société a acquis, ou souscrit au cours de l'exercice :

- Un complément de prix convenu lors de l'acquisition des titres de la société Cubic BEG pour un montant de 495 K€ ;
- Un complément de prix convenu lors de l'acquisition des titres de la société Transparent Building Solution pour un montant de 55 K€ ;

La société a cédé au cours de l'exercice :

- 2 000 actions de la société CB2S

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres de participation des filiales est effectuée en appliquant la méthode retenue par le Groupe qui tient compte non seulement de la quote-part de situation nette mais également des perspectives de rentabilité affectées d'un coefficient.

En application de cette méthode, une provision a été constituée à la clôture sur les titres pour un montant de 74 K€ portant ainsi la dépréciation des titres à 1 711 K€.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021
IMMOBILISATIONS EN COURS

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 180 K€ pour le développement d'un concept innovant de production frigorifique.

STOCKS

En Ingénierie, le stock d'études comprend le prix de revient des affaires qui déboucheront sur la signature d'un contrat maîtrise d'œuvre ou Clés en main et pour lesquelles aucune facturation n'a été établie.

Etudes stockées :

✓ Etudes stockées	3 721 K€
✓ Provision pour dépréciation	(-) 274 K€

Solde	3 447 K€
--------------	-----------------

CREANCES

Les créances et dettes étant évaluées pour leur valeur nominale, une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

<u>Etat des créances</u>	<u>A un an au plus</u>	<u>A plus d'un an</u>
<u>De l'actif immobilisé</u>		
Dépôts & cautionnements versés	- K€	274 K€
<u>De l'actif circulant</u>		
Créances clients	27 481 K€	3 204 K€
Clients douteux ou litigieux		932 K€
Personnel & comptes rattachés	6 K€	
Sécurité sociale & autres organismes	2 K€	
Impôts sur les sociétés	37 K€	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 200 K€	882 K€
Autres impôts et taxes	82 K€	
Groupes et associés	1 470 K€	9 405 K€
Créditeurs divers	- K€	
Charges constatées d'avance	282 K€	
Total	33 560 K€	14 697 K€

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

	<u>Produits exceptionnels</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>
Indemnisation suite à départ de salariés		5 K€
VNC des éléments financiers cédés		3 K€
Amortissements dérogatoires		16 K€
	Total	24 K€
	- K€	

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions, leur montant par catégorie en distinguant ceux qui ont été pratiqués pour l'application de la législation fiscale.

Les méthodes utilisées le sont dans le cadre du droit comptable et fiscal.
Les renseignements figurent dans les tableaux fiscaux 2055 et 2056.

✓ Provision pour stocks :

En France, la provision, d'un montant de 273 K€, a été calculée en appliquant un taux de 13,83% sur la valeur du stock au 31 août 2021. Ce pourcentage est établi en fonction d'une analyse statistique sur 3 ans.

✓ Provision pour SAV :

La provision pour SAV correspond à la valorisation des heures à passer sur les chantiers terminés. Le montant calculé, soit 94 K€ contre 113 K€ l'année dernière, a été déterminé en appliquant un taux de 0,124 % sur le chiffre d'affaire. Ce pourcentage est établi en fonction d'une analyse statistique des coûts du service SAV sur 3 ans.

✓ Engagements pris en matière des I.F.C. (Indemnités de Fin de Carrière) :

Les droits acquis au titre des indemnités de départ en retraite pour le personnel présent à la clôture de l'exercice sont calculés selon la méthode rétrospective.

Les droits ainsi acquis vont être pondérés par la probabilité de présence dans l'entreprise de chaque salarié au moment de son départ en retraite. Cette probabilité est liée à la mortalité qui peut affecter le salarié jusqu'à son départ en retraite, ainsi qu'à un taux de « turn-over » constaté dans l'entreprise.

On obtient ainsi la valeur probable de l'engagement.

Enfin, pour tenir compte du fait que les départs ne sont pas immédiats, on actualise la valeur probable au taux moyen terme 10-15 ans pratiqué sur les marchés financiers pour des actifs à très faible risque (notation AA+).

En effet, pour disposer de la somme correspondant à la valeur probable de l'engagement au moment du départ en retraite, il faut provisionner une somme inférieure, la différence étant apportée par les produits financiers fixés par le taux d'actualisation retenu (plus le taux sera élevé, plus faible sera la somme nécessaire).

Au 31 août 2021 la valeur probable de l'engagement est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

Age de départ	65 ans
Taux d'actualisation	0,7 %
Taux de turnover groupe	3,82%
Taux d'inflation	1,5 %
Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation)	1,5 % (NC) et 1,5 % (C)
Taux de charges	47,44 %

Ainsi calculée, la valeur probable de l'engagement, charges sociales comprises, s'élève au 31 août 2021 à 1 056 K€.

Pour financer son I.F.C., BEG Ingénierie a retenu deux méthodes :

- l'une par constitution d'une provision dans ses comptes,
- l'autre par versement à un organisme externe spécialisé dans la gestion.

Pour les montants indiqués dans le tableau de synthèse ci-après.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Valeur probable de l'engagement	Versement ou remboursement au cours de l'exercice	Valorisation des versements antérieurs	Provision IFC
1 056 K€	- K€	5 K€	1 051 K€

✓ Provision pour médailles du travail

Une provision pour médailles du travail a été constituée, conformément à la recommandation du CNC 2003 R-01 du 1^{er} avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs. Cette provision s'élève à 29 K€ pour cet exercice.

✓ Provision pour franchises sinistres :

Chacun des litiges connus, dans lesquels BEG Ingénierie est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, les provisions jugées nécessaires ont été évaluées avec les conseillers juridiques de la société et sont destinées à couvrir de façon prudente les risques estimés ainsi que les frais et charges afférents. Les provisions pour franchises sinistres sont actualisées selon le règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000.

La provision pour franchises sinistres construction d'un montant de 500 K€ correspond à l'estimation des risques et frais après déduction de nos couvertures assurances.

✓ Reprise des provisions :

En application du règlement C.R.C. 2000-06, les reprises de provisions s'analysent de la façon suivante selon qu'elles résultent d'une dépense ou charge (utilisée) ou d'une disparition de l'objet de la provision (non utilisée).

	Utilisées	Non utilisées
Reprises de provisions sur éléments :		
- exploitation	1 477 K€	429 K€
- financiers	34 K€	387 K€
- exceptionnels	- K€	- K€

Circonstances qui empêchent de comparer, d'un exercice à l'autre, certains postes du bilan et du compte de résultat, et le cas échéant, moyen d'en assurer la comparaison.

Rien n'empêche de comparer, d'un exercice à l'autre, les postes du bilan et du compte de résultat.

Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé sont résumés dans le tableau fiscal 2054.

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion.

Au cours de l'exercice il a été comptabilisé un écart de conversion actif de 412 K€. En application des règles comptables, cet écart de conversion a fait l'objet d'une provision pour risque du même montant.

Méthodes utilisées en cas de réévaluation pour le calcul des valeurs retenues / traitement fiscal de l'écart de réévaluation.

Nous n'avons pas eu à connaître ce problème.

Créances et dettes classées selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance en distinguant, d'une part, les créances à un an au plus et, d'autre part, les dettes à un an au plus, à plus d'un an et cinq ans au plus et à plus de cinq ans.

Les créances et les dettes classées par échéance sont reprises dans le tableau fiscal 2057.

Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.

NEANT

Montant des engagements financiers donnés :

Au 31 août 2021, les garanties données s'élèvent à 28 164 K€.

Les garanties données correspondent à l'engagement de BEG Ingénierie envers les organismes financiers qui se sont portés cautions de BEG Ingénierie :

- Au profit des clients en garantie du versement des acomptes à la signature du contrat, de la bonne exécution de marchés de travaux et en contrepartie de retenues de garanties,
- Au profit de sous-traitants pour le paiement des sommes dues dans le cadre de marchés de travaux.

Autres engagements hors bilan :

Au 31 août 2021, la société a pris l'engagement d'attribuer des actions lors d'un plan dit AGA 3. Cet engagement s'est matérialisé par une décision du Conseil d'Administration qui a autorisé, le 16 décembre 2021, le Président Directeur Général à procéder à une augmentation de capital social d'un montant de 5 875,60 euros, par émission au pair de 1 588 actions nouvelles de 3,70 euros de nominal.

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant, le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

Engagements donnés	Montant
<u>Engagements divers :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa Filiale BEG Italie <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garanties délivrées aux fournisseurs de la société BEG Italie dans le cadre du chantier de Spilamberto. Garanties visant à assurer le paiement du solde du marché de travaux <ul style="list-style-type: none"> • Montant 1 000 K€ ➤ Garantie de parfait achèvement donnée au client Vailog pour le parfait achèvement <ul style="list-style-type: none"> • Montant 7 297 K€ 	8 297 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Maroc : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garantie de parfait achèvement et retenues de garantie <ul style="list-style-type: none"> • Montant K€ ➤ Garantie données lors de la soumission de réponse à appel d'offre <ul style="list-style-type: none"> • Montant 169 K€ 	197 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Roumanie : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Garantie données au client en contrepartie du paiement de la retenue de garantie <ul style="list-style-type: none"> • Montant 245 K€ 	245 K€
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie de BEG Ingénierie au profit de sa filiale BEG Sénégal : 	2 K€
Total	8.741 K€

Indication de la différence, pour les biens fongibles de l'actif circulant, entre l'évaluation figurant au bilan et celle résultant du prix du marché. NEANT

Liste des filiales et participations, avec pour chacune d'elles, l'indication de la part du capital détenu, du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice clos.

	Capital social (€uros)	% Capital détenu	Total capitaux propres (€uros)	Résultat dernier exercice (€uros)
<u>Filiales et Participations</u>				
SRIG Ingénieurs Conseils (France)	(+) 40 600	95,47 %	(-) 174 905	(-) 33 600
AAG (France)	(+) 4 000	68,00 %	(+) 1	(-) 3 490
CEBI 45 (France)	(+) 100 000	24,50 %	(+) 207 374	(+) 18 505
KLEVANNES (France)	(+) 15 000	0,07 %	(1) (+) 179 263	(1) (+) 164 263
TAUBENHIM (France)	(+) 1 000	0,10 %	(1) (+) 86 894	(1) (+) 85 894
MATZIM (France)	(+) 1 000	0,10 %	(1) (-) 86 514	(-) 87 514
URSIMMO (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
RESLOG (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
LOGMATZ (France)	(+) 1 000	0,10 %	NC	NC
FLEURIM (France)	(+) 1 000	30,00 %	(-) 32 400	(-) 30 967
ATIC GROUP (France)	(+) 10 000	0,03 %	NC	NC
OPENBOX CoDesign&Build (France)	(+) 200 000	40,63 %	(+) 1 666 961	(+) 146 767
EPOPS Conseils (France)	(+) 15 841	100,00 %	(+) 11 708	(-) 4 136
BEG Ingénierie Italia (Italie)	(+) 41 000	95,00 %	(+) 2 979 639	(+) 2 533 489
BEG Ingénierie Polska (Pologne)	(+) 14 316	95,00 %	(+) 169 099	(-) 251 659
BEG Ingénierie.Rus (Russie)	(+) 78 620	95,00 %	(1) (-) 250 359	(1) (-) 94 433
BEG Ingénierie Romania (Roumanie)	(+) 38 099	95,00 %	(1) (+) 204 808	(1) (-) 18 165
BEG Ingénierie Ukraine T.O.B. (Ukraine)	(+) 8 695	60,00 %	(1) (-) 116 228	(1) (+) 15 642
BEG Ingénierie Maroc (Maroc)	(+) 277 463	95,00 %	(-) 1 338 362	(-) 226 508
BEG Tanger (Maroc)	(+) 9 300	90,00 %	(+) 193 790	(+) 38 673
BEG Ingénierie Sénégal (Sénégal)	(+) 9 909	70,00 %	(1) (-) 255 198	(1) (-) 103 939
Obtima Beg Ingénierie (Côte d'Ivoire)	(+) 15 245	65,00 %	(1) (+) 91 283	(1) (+) 222 951
CUBIC-BEG (Espagne)	(+) 900 000	50,00 %	(1) 2 181 966	(1) 615 348
Transparent Building Solutions (Espagne)	(+) 100 023	50,00 %	(1) 327 349	(1) 79 481

(1) Situation intermédiaire du 31/08/2021

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Nombre et valeur nominale des actions ou parts sociales composant le capital social.

	Nombre	Valeur nominale
1. Actions/parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	600 000	3,70 €
2. Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
3. Actions/parts sociales remboursées ou annulées pendant l'exercice		
4. Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	600 000	3,70 €

Parts bénéficiaires avec indication de leur nombre et de leur valeur : NEANT

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus.

GROUPE BEG
Société par Actions Simplifiée
N° Siret : 839 745 635 00020

Indication de la fraction des immobilisations financières, créances, dettes ainsi que les charges et produits financiers concernant les entreprises liées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises liées
- Immobilisations financières	542
- Créances	11 992
- Dettes	504
- Charges financières	4
- Produits financiers	387

Montant des avances et crédits aux dirigeants sociaux.

Avances aux dirigeants

- Montant des avances et crédits alloués aux dirigeants : NEANT
- Cautions consenties : NEANT
- Remboursements effectués au cours de l'exercice : NEANT

Montant des honoraires des commissaires aux comptes

Au titre des honoraires du commissaire aux comptes une charge de 49 K€ HT a été enregistrée dans les comptes de la société.

ANNEXE DEFINIE PAR LE DECRET COMPTABLE N83-1020 du 29.11.1983
POINTS DE L'ANNEXE CONCERNANT LES PERSONNES MORALES QUI DEPASSENT A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE, DEUX DES TROIS LIMITES SUIVANTES :
TOTAL DU BILAN (2.000.000) – MONTANT DU C.A. H.T. (4.000.000) – SALARIES (50)

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance, à raison de leurs fonctions : ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie.

Rémunérations allouées aux dirigeants	Montant (€uros)
1. des organes d'administration	Néant
2. des organes de direction	Néant
3. des organes de surveillance	Néant

Obligations convertibles avec indication par catégorie de leur nombre : NEANT

Impôts sur les résultats :

- **Résultat France + Succursales Algérie et Maroc :**

Les résultats et les impôts se répartissent de la façon suivante :

	Résultat comptable après IS	Charges d'I.S.
France	(+) 1 365 K€	- K€
Succursale Algérie	(-) 16 K€	- K€
Succursale Maroc	(+) 229 K€	- K€
Total	(+) 1 578 K€	- K€

- **Résultat France :**

Le bénéfice comptable s'élève à (+) 1 365 K€. Après réintégration pour un montant de 1 364 K€ et déduction de 2 944 K€, le résultat fiscal est un déficit de (-) 214 K€.

La SA BEG Ingénierie fait partie du Groupe Fiscal (article 223 A à U du code général des impôts) constitué par les sociétés :

- SAS GROUPE BEG, Société mère, (Siret 839 745 635 00020)
- SAS GIID Holding (Siret 798 900 817 00023)
- SAS G.I.I.D. (Siret 480 819 796 00016)
- SARL A.A.G. (Siret 478 068 273 00026)
- SAS SRIG Ingénieurs Conseils (Siret 328 788948 00029)
- SAS HAGUENIM (Siret 800 061 350 00016)

La convention d'intégration fiscale conclue entre GIID Holding et BEG Ingénierie prévoit que la société contribue à l'impôt du groupe à raison de son résultat dans les mêmes conditions que celles qui auraient été applicables en l'absence d'intégration fiscale.

SA BEG INGENIERIE SOCIAL
Exercice 2020/2021

Au titre de la convention d'intégration fiscale, la société Groupe BEG a enregistré un déficit global de 408 028 €. Aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée dans les comptes de Groupe BEG.

Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments avec indication de la méthode utilisée.

En Euros	Résultat France	Résultat Succursales
1. Résultat courant	(+) 1 388 981	(+) 213 608
2. Résultat exceptionnel	(-) 23 600	-
3. Participation des salariés	0	-
4. Résultat comptable	(+) 1 365 381	(+) 213 608
5. Impôts sur les sociétés	0	(-) 345
6. Résultat net	(+) 1 365 381	(+) 213 263

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique (possibilité d'omission en cas de préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation, dans ce cas, information de caractère complet dans l'annexe).

Par secteur d'activité (en milliers d'euros)

1. Ventes	-
2. Production vendue	-
3. Prestations de services	5 920
4. Travaux immobiliers	70 160
TOTAL	76 080

Par marché géographique (en milliers d'euros)

1. France	75 239
2. Etranger	841
TOTAL	76 080

Ventilation par catégorie, de l'effectif moyen :

	Personnel salarié
1. Cadres et assimilés	66
2. V.R.P.	
3. Ouvriers et employés	31
TOTAL	97

LES TABLEAUX FISCAUX

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE BEG Néant *

Exercice N clos le | 31/08/2021 |

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

CADRE A										SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles										TOTAL II		PE		PF		PG		PH					
Terrains										PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre									PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui									PR		PS		PT		PU							
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions									PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels										PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers									QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport									QH		QI		QJ		QK							
Matériel de bureau et informatique, mobilier									QL		QM		QN		QO								
Emballages récupérables et divers									QP		QR		QS		QT								
TOTAL III										QU		QV		QW		QX							
TOTAL GENERAL (I + II+ III)										ØN		ØP		ØQ		ØR							
CADRE B										VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobiliations amortissables										DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
										Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I										M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II										N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains										Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre									Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui									R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers									S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage										T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers									U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport									U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier									V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers									W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III										X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV										NL	91 244					NM						NO	91 244
Total général (I + II + III+IV)										NP	91 244	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	91 244
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)										NW	91 244			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	91 244			
CADRE C										MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
										Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler										9 643				Z9		3 214		Z8		6 429			
Primes de remboursement des obligations														SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS GROUPE BEG		Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	178 856	91 244	270 100	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	178 856	91 244	270 100	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	105 067	280 902	385 969	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	497 589	256 472	754 061	
TOTAL II	5Z	602 656	537 374	1 140 030	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	781 512	628 618	1 410 130	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	280 902	UF		
		UG	256 472	UH		
		UJ	91 244	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l' entreprise : SAS GROUPE BEG				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	900	UV		UW	900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	740 340		740 340					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 101 360		1 101 360				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 960		8 960				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	622		622				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 416 622		1 732 430		2 684 192			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	367 269		367 269						
Charges constatées d'avance		VS	19 631		19 631						
TOTAUX		VT	6 655 703	VU	3 970 611	VV	2 685 092				
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y	6 415 197		30 315		6 384 882				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	860 081		430 081		430 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 919		54 919						
Personnel et comptes rattachés		8C	190 242		190 242						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	141 300		141 300						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	96 651		96 651					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	21 416		21 416					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	6 734 337		1 415 737		5 318 600				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	14 514 143	VZ	2 380 661		12 133 482				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	430 000		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					